

NOTES D'ENQUETE

ANNECY SEMNOZ (74) 16.01.2013

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN a reçu par courriel le 21 janvier 2013 un questionnaire d'observation relatant un phénomène observé le 16 janvier près d'Annecy.

Cette observation étant relativement étrange, le GEIPAN a mandaté un enquêteur qui est allé rencontrer le témoin pour affiner le témoignage. La suite de ce rapport est très largement reprise du compte rendu de l'enquêteur.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le Mercredi 16.01.2013, sur les hauteurs de la montagne dite « Semnoz », bordant la ville d'Annecy (74), entre 15h30 et 16h, le témoin observe à deux reprises un phénomène aérien non identifié, ce durant un laps de temps de 30 minutes.

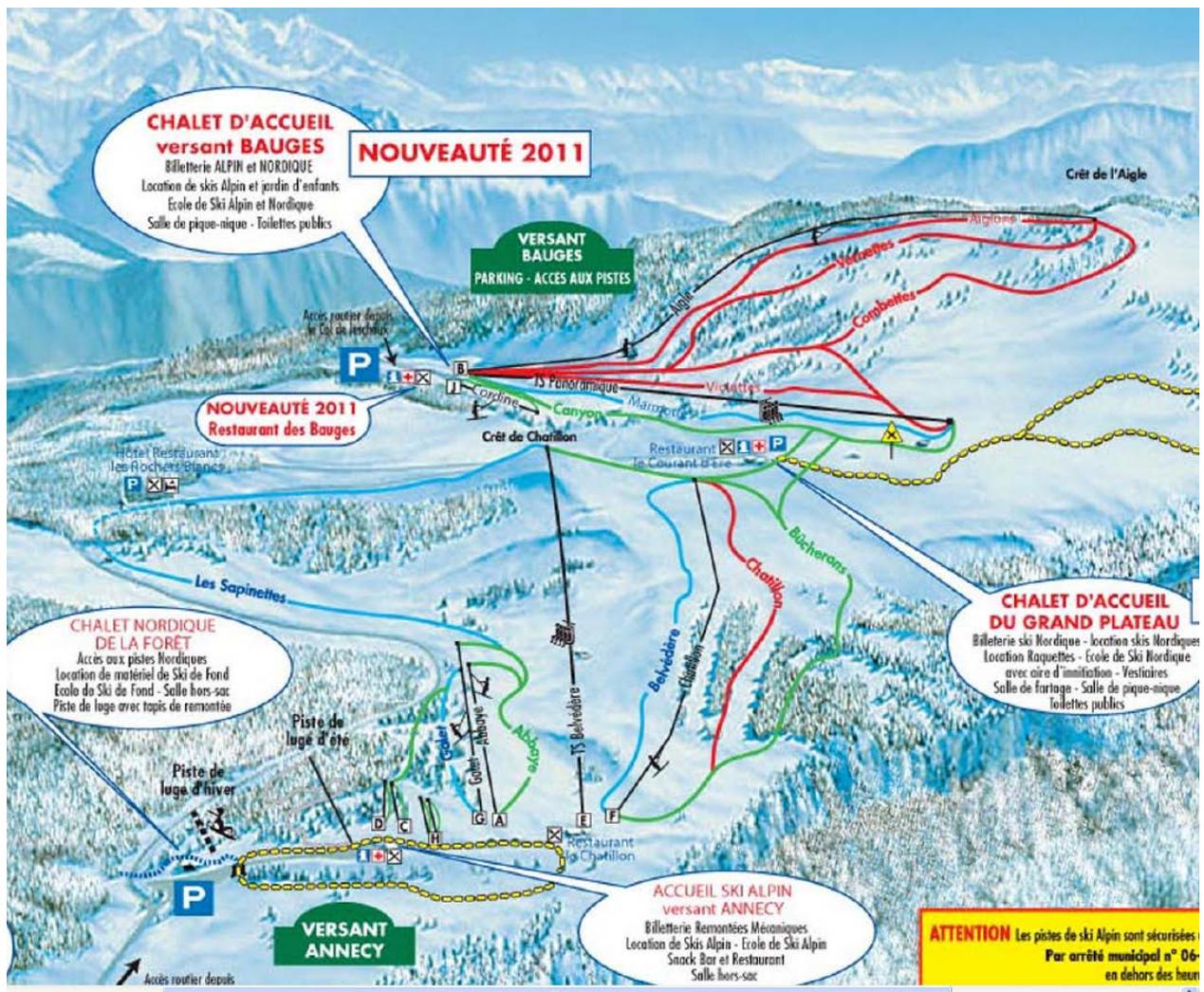
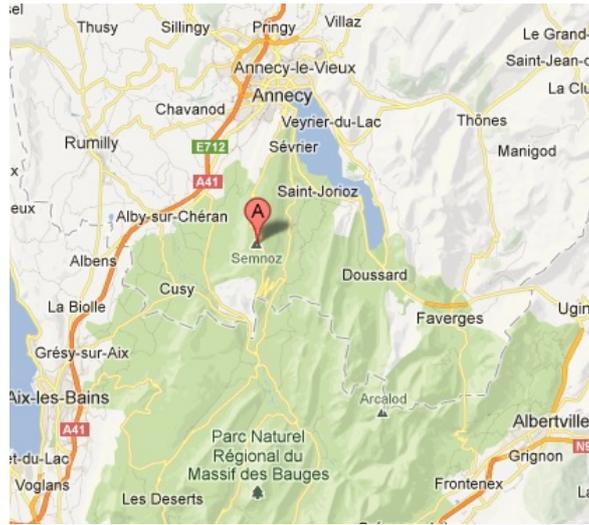
Les observations sont strictement identiques au niveau visuel et comportement et se passent dans les mêmes conditions, soit quand le témoin est assis sur le télésiège (versant Bauge) montant au sommet du Semnoz.

Les descriptions sont assez précises : objet de forme cigare, de couleur gris mat, avec des bords non « ovoïdes ». Une sorte de gros fuselage d'avion selon le témoin. L'objet semblait avancer très lentement, sans rotation ou autre ; il semblait suivre une trajectoire fixe. A chaque fois l'objet est aperçu au zénith, se déplaçant du NO vers le SO.

3- ANALYSE DU CAS

a) Situation géographique

Le Semnoz est une montagne de moyenne altitude longue de 16 kilomètres au nord du massif des Bauges, dont il fait partie, entre Annecy et Allèves dans une direction nord-est / sud-ouest. Il est situé en Haute-Savoie. Son altitude est de 1699m.



b) Conditions météorologiques

Le 16.01.2013, le temps était dégagé. Pendant la phase d'observation : aucun nuage, un ciel bleu. La température avoisinait les -10°C , nous pouvons noter un vent de plus ou moins 10 km/h, avec des

rafales allant à 30 km/h. C'est un vent de NO. Note : La veille, il a neigé énormément. Le sol fut donc recouvert d'un manteau neigeux pendant l'observation.

c) Données astronomiques

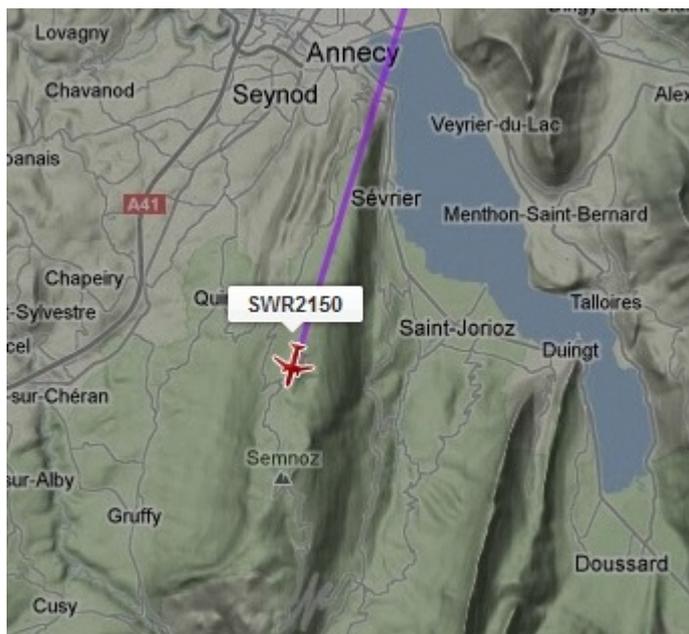
Nous pouvons simplement noter que le soleil était au couchant. Voir PJ.

Aucune rentrée atmosphérique n'a été enregistrée le 16.01.2013 (notons une rentrée le 17.01.2013 au dessus de la France).

d) Trafic aérien au moment de l'observation

Dans son récit (voir PJ), le témoin nous relate le fait qu'il y a un trafic aérien pendant la première phase d'observation (n'a pas fait attention lors de la seconde observation). Ce trafic, selon le témoin, est très haut dans le ciel, il compare les avions qu'il voit à des « points blancs ».

Or, pendant l'enquête, il s'avère qu'au moment précis de la première observation, un avion de ligne en provenance de Zurich vole juste au-dessus de la montagne vers 15h45 , et ce à + - 11 200 mètres. Notons que nous sommes déjà à + - 1600m. Cet avion va « dans la direction du témoin » lorsque celui-ci est en montée, assis sur le télésiège. Le témoin n'en a pas fait mention tout au long de l'audition.



Source : Flightradar24

Cet avion Airbus A-320 quittait la zone du Semnoz vers 15h50, et a pu commencé à être vu vers 15h35 de part la géographie du lieu. Notons qu'au début de l'observation, le témoin assimile le phénomène à un phénomène très brillant, pour ensuite devenir gris. (Nous sommes en coucher de soleil).

d) Divers

L'aéroport le plus proche, soit celui de Meythet Annecy n'a rien remarqué de suspect sur les radars lors de l'observation. Les avions de tourisme décollant de ce site n'ont pas volé dans le secteur du

Semnoz. Aucun hélicoptère de prime abord. A priori, aucun ballon et/ou dirigeable n'as été lancé. La station était plus ou moins vide en raison d'un froid glacial.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

L'hypothèse envisagée pour la première observation, ayant eu lieu aux environs des 15h30, est celle d'un Airbus A-320. Plusieurs éléments concordent, tel que la forme, la couleur, le déplacement. Rappel : « une sorte de fuselage d'avion (dixit le témoin) ressemblant à un cigare, gris mat. Semblait avancer très doucement avec des impressions que cela soit statique ». Fait explicable car le témoin était en mouvement pendant l'observation, sur le télésiège, qui allait en direction de l'avion ; ce même avion allant en direction du télésiège (Fait vérifié lors de l'enquête sur le terrain). Le fait également que le témoin relate un phénomène brillant est cohérent avec cette hypothèse. Notons le coucher du soleil, de ce fait et généralement, la lumière se reflète sur la carlingue donnant un aspect très brillant. La position relative de l'avion, du soleil bas sur l'horizon, et du témoin peut être telle que seul le fuselage de l'avion reflète le soleil, mais pas les ailes, rendent celles-ci invisibles sur le fond du ciel.

L'hypothèse envisagé pour la seconde observation, faite au même endroit, sur le même télésiège, environ 15/20 minutes après (Il est environ 15h45/16h selon le témoin), est plus délicate mais pas impossible. La description est identique à la première observation, et ce sur tous les plans (forme, couleur, déplacement). L'emplacement est identique, toujours sur le télésiège en montée. *Note : Première observation > 200m de la gare d'arrivée. Seconde observation > +/- 300m. >> Décalage arrière du témoin suite au déplacement de l'avion.*

Nous avons un témoin secondaire pour cette seconde observation, présent sur le télésiège. Notre témoin principal montre alors le phénomène à son voisin, qui se demande « ce que c'est ». Une fois en gare d'arrivée, ils discutent un peu, puis font leurs descentes de ski chacun de leur côté, sans se soucier de ce qu'ils ont vu.

Notre témoin observe un peu autour de lui suite à la seconde observation si une méprise n'avait pas pu être possible. Il y voit en contrebas des « kite-surfers », et des skieurs.

5- CONCLUSION

En conclusion, nous avons là deux observations faites en une demi-heure, deux observations faites dans des conditions strictement identiques. La présence d'un avion de ligne peut correspondre à l'observation globale pour deux raisons majeures :

- 1- Le témoin dit ne pas avoir vu cet avion, alors qu'il était parfaitement dans son champ de vision.
- 2- La description concorde en tous points : forme, couleur, déplacement.

Cependant, la seconde observation n'a pas pu être caractérisée. Si l'on se réfère aux données horaires du témoin, l'airbus A-320 était en toute logique passé, et ne pouvait être au même endroit

que le précédent ; il peut s'agir d'un deuxième avion, peut-être militaire (donc non tracé par Flightradar24) sur la même voie aérienne.

Après enquête, au vu des éléments recueillis, des déplacements effectués sur le terrain, de l'audition du témoin, de la recherche d'autres témoins via presse, ce cas est classé B : Observation probable d'avions.